

CONSTRUCTION AUTOMOBILE EN ALGÉRIE DE NOUVELLES USINES DÈS 2024



L'Algérie ambitionne de développer une véritable industrie automobile, en encourageant les constructeurs étrangers à s'implanter localement et à intégrer des pièces fabriquées par des sous-traitants algériens. Après une période d'importation temporaire, le pays s'apprête à accueillir de nouvelles usines dès 2024, avec des marques comme Fiat, Cherry, Geely ou Hyundai. Le ministère de l'Industrie exige également que les voitures «made in algeria» soient moins chères que celles importées, afin de créer une dynamique de marché et de répondre à la demande des citoyens.

Lire en page 3

CONTRIBUTION

L'Ukraine LA PRÉPARATION DE LA CAPITULATION

Depuis le début du désastre de la contre-offensive ukrainienne face aux troupes russes suivi de la compréhension par les partenaires occidentaux de la faillite de leur projet sur le territoire de l'Ukraine, le pouvoir à Kiev s'est retrouvé devant une réalité effroyable: le refus de la continuation des investissements venus des sources qui lui ont assuré auparavant d'être impérissables -le début de la fin du règne de Zelensky et de son entourage.

Lire la contribution de Oleg Nesterenko, Président du CCIE

Pages 8 & 9

**PRESSE ÉCRITE
ET ÉLECTRONIQUE
ET ACTIVITÉ AUDIOVISUELLE**
Les nouvelles lois
adoptées P2

**LA SUISSE SOLLICITÉE
POUR UNE ASSISTANCE**
La justice aux troupes
de Bouchouareb
et de Khelil P4

DIVINDUS
Un acteur majeur
de l'industrie
algérienne P5

MONDE
**ALORS QUE LES EFFORTS
DIPLOMATIQUES
SE POURSUIVENT**
L'ONU alerte
sur le risque
de famine à Gaza P10



Presse écrite et électronique et activité audiovisuelle

Les nouvelles lois adoptées

Le Conseil de la nation a approuvé, hier mardi, deux textes de loi qui visent à renforcer la liberté d'expression et à adapter le système médiatique aux évolutions technologiques.



Par Nabila A.

Ces deux textes de loi concernent la presse écrite et électronique et l'activité audiovisuelle. Ils sont issus de la loi organique relative à l'information, adoptée en 2022, qui consacre les principes constitutionnels en matière de liberté d'information et de communication.

Les deux textes de loi ont pour objectif de combler les insuffisances constatées dans

les lois antérieures, qui ne prenaient pas en compte les nouveaux supports médiatiques, tels que les sites web, les réseaux sociaux ou les chaînes de télévision privées.

Ils visent également à promouvoir le professionnalisme des journalistes, à garantir les droits des acteurs du secteur, à protéger les sources d'information et à prévenir les atteintes à la dignité humaine, à la sécurité nationale ou à l'ordre public.

Le ministre de la Communication, Moha-

med Laagab, a salué l'adoption de ces deux textes de loi, qu'il a qualifiés de «démarche claire et franche» pour moderniser le secteur de l'information et le mettre en conformité avec les engagements du président de la République. Il a également souligné que ces lois permettront de renforcer le rôle des médias dans la consolidation de la démocratie et le développement du pays.

Selon les deux textes de loi, la presse écrite et électronique est soumise à un régime de déclaration préalable auprès du ministère de la Communication, qui délivre un récépissé dans un délai de 15 jours. Les publications doivent respecter les règles déontologiques et éthiques de la profession, ainsi que les lois et règlements en vigueur.

L'activité audiovisuelle est soumise quant à elle, à une autorisation préalable du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui est chargé de veiller au respect du pluralisme, de la diversité et de la qualité des programmes. Le CSA est composé de 11 membres nommés par le président de la République, le président du Conseil de la nation et le président de l'Assemblée populaire nationale.

Les deux textes de loi prévoient également des sanctions administratives et pénales en cas de violation des dispositions légales. Les sanctions peuvent aller de la suspension ou du retrait de l'autorisation ou du récépissé, à la fermeture du média, en passant par des amendes ou des peines de prison.

Les deux textes de loi ont été adoptés à la majorité par les membres du Conseil de la nation, lors d'une plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil. La séance de vote s'est déroulée en présence du ministre de la Communication et des membres du gouvernement.

N. A.

Plantes médicinales et aromatiques

Le Jardin d'El-Hamma accueille le Salon «Aromed»

Le Jardin botanique du Hamma à Alger abrite, depuis hier, la 5ème édition du Salon des Plantes médicinales, aromatiques et extraits naturels «Aromed», en présence de nombre d'acteurs des secteurs concernés par cette filière «en croissance continue».

S'étalant jusqu'au 1er décembre prochain, cette manifestation se distingue par la participation d'institutions, producteurs, investisseurs, acheteurs, professionnels de la distribution et du conditionnement, chercheurs et formateurs, impliqués dans cette activité, précise l'organisateur d'Aromed, Hamdane Allalou, lors d'une conférence organisée à cette occasion.

Tout en relevant que la filière algérienne des parfums, plantes aromatiques et médicinales ainsi que des extraits naturels connaît une «croissance continue», il a assuré que celle-ci «offre des perspectives et une marge de manœuvre favorables pour les investissements, tant qu'en amont qu'en aval».

M. Allalou a mis en avant, à ce propos, «la richesse du patrimoine et le potentiel naturel inestimable» à même de permettre à notre pays d'avoir «un positionnement premium» sur les marchés mondiaux, soulignant «les mutations sociétales en faveur d'un retour à l'utilisation et à la consommation de produits naturels».

«Cette filière est en train de se développer grâce à des professionnels, et non pas seulement aux populations riveraines des forêts dont nous voulons valoriser et mettre à profit le savoir», a relevé, de son côté, le Directeur général des Forêts (DGF), Djamel Touahria.

L'inde, la Chine, les pays du Golfe, le Royaume-Uni, l'Italie, la Russie et l'Espagne sont autant de potentiels investisseurs du marché algérien dans ce domaine, a-t-on indiqué lors de cette rencontre précédant l'inauguration de l'exposition accessible au large public.

Accidents de la circulation

29 morts et plus de 1200 blessés en une semaine

Vingt-neuf (29) personnes ont trouvé la mort et 1299 autres ont été blessées dans 1180 accidents de la circulation, enregistrés durant la période 19 au 25 novembre à travers le pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger où quatre (4) personnes sont décédées et 146 autres ont été blessées dans 147 accidents, précise la même source. Durant la même période,

les équipes de secours de la Protection civile ont effectué 1228 interventions pour procéder à l'extinction de 876 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (143 incendies), Annaba (47) et Jijel (44). Les secours de la Protection civile ont également effectué 6371 interventions pour le sauvetage de 360 personnes en situation de danger et l'exécution de 5429 opérations diverses.

Enseignement supérieur

Lancement de trois nouvelles plateformes numériques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé hier, le lancement de trois nouvelles plateformes numériques visant à améliorer l'accès aux services du secteur. Ces plateformes font partie du plan numérique du ministère, visant à faciliter l'accès à l'information.

La première plateforme est le «Portefeuille du ticket électronique» qui permet de numériser le service de la restauration pour les étudiants universitaires dans les restaurants universitaires, grâce à un «portefeuille électronique». Cette initiative vise à faciliter l'accès à ce service tout en aidant les directions des œuvres universitaires à rationaliser leurs dépenses. La numérisation des services de restauration

dans les cités universitaires a été lancée au début de cette année universitaire.

La deuxième plateforme est une nouvelle version de l'application «My bus». Elle fournira aux étudiants des informations utiles sur l'ensemble des lignes de transport universitaire (5.855 bus) à travers le pays.

La troisième plateforme, «Bahth», est dédiée à la recherche. Elle permettra de relier les acteurs du secteur économique et social à travers une base de données sur les expertises et les aptitudes. Des notifications adaptées aux intérêts des utilisateurs sont disponibles sur cette plateforme, leur permettant d'accéder aux dernières avancées en matière de recherche en lien avec leurs activités.

Construction automobile en Algérie De nouvelles usines dès 2024

L'Algérie ambitionne de développer une véritable industrie automobile, en encourageant les constructeurs étrangers à s'implanter localement et à intégrer des pièces fabriquées par des sous-traitants algériens. Après une période d'importation temporaire, le pays s'apprête à accueillir de nouvelles usines dès 2024, avec des marques comme Fiat, Cherry, Geely ou Hyundai. Le ministère de l'Industrie exige également que les voitures «made in algeria» soient moins chères que celles importées, afin de créer une dynamique de marché et de répondre à la demande des citoyens.

Par Akrem R.

Selon le ministère de l'Industrie, cette étape est une «phase test» pour les concessionnaires automobiles, afin de connaître le marché avant de se lancer dans la construction. Donc, les concessionnaires automobiles ont un délai de cinq ans pour décider de leur sort. «Le retour à l'importation de véhicules est temporaire en attendant le passage à la production du «made in algeria»», affirme Mokdad Aggoun, directeur de l'intelligence économique au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et président du secrétariat technique chargé du suivi du dossier automobile. Le responsable explique que l'Etat a recouru à l'importation «temporaire» pour répondre à une forte demande des citoyens sur les voitures, tout en accordant une grande importance à la construction locale, en annonçant que de nouvelles usines seront implantées dans le pays.

L'usine Fiat entre en production en décembre
Outre la marque Fiat, dont l'usine entrera en production en décembre prochain, et la marque chinoise «Cherry» qui prévoit la réalisation de son usine à Bordj Bou Arreridj, Mokdad Aggoun



annonce une troisième usine qui sera montée par la marque «Geely». Il y a également la marque coréenne «Hyundai» qui a manifesté son intérêt à réaliser une usine en Algérie. Cette marque a un délai de 24 mois pour le lancement effectif de son projet pour la fabrication de voitures touristiques, indique-t-il, en

précisant que cette marque n'a pas encore décroché un agrément en tant que concessionnaire. À cela s'ajoute, la marque «JAC» qui a manifesté son intérêt pour produire en Algérie. Au total, selon le même responsable, il y a 36 constructeurs de différents segments (automobile, engins, camion, tracteurs, vélo, motos)

qui veulent s'implanter en Algérie. Ces derniers sont soumis à un cahier de charges strict, dont les taux d'intégration physiques sont fixés. Dans le détail, 10% d'intégration à partir de la deuxième année, 20% à partir de la troisième année et 30% à la cinquième année, précise le représentant du ministère.

Un tissu industriel de sous-traitants sera créé

Il rappelle qu'un décret a été publié pour définir la manière avec laquelle le taux d'intégration est calculé. Pour illustrer ses propos, il fait savoir que sur les 100 pièces (à titre d'exemple) d'un véhicule, 30 pièces doivent être issues de fabricants algériens. Tout un tissu industriel de sous-traitants sera créé autour de ces usines. C'est l'objectif de l'Etat, visant à la création de la valeur ajoutée, de la richesse et de l'emploi.

Dans ses négociations avec les constructeurs automobiles, le ministre de l'industrie, Ali Aoun, a exigé que les prix des voitures «made in algeria» soient moins chers que ceux des voitures importées. Sinon, il est préférable d'abandonner dès maintenant. «Nous sommes exigeants sur ce point. Il faut créer une certaine disparité dans les prix des voitures importées et celles fabriquées en Algérie», indique Mokdad Aggoun.

Pour rappel, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique Ali Aoun, a révélé que «16 autorisations ont été accordées à des concessionnaires automobiles pour produire des pièces détachées.

A. R.

Treg Algeria Trail Algérie Télécom assure la connectivité

Algérie Télécom, le leader national des télécommunications, est le partenaire technologique du Treg Algeria Trail, une course d'endurance qui se déroule dans le désert de Timimoun du 28 novembre au 1er décembre 2023, annonce l'opérateur public. Grâce à ses infrastructures de pointe, Algérie Télécom offre une connectivité de très haut débit aux participants, aux spectateurs et aux fans du monde entier, qui peuvent suivre en direct les exploits des coureurs sur les différents parcours. Le Treg Algeria Trail est un événement sportif unique qui rassemble des athlètes passionnés et des amateurs de sports extrêmes venus du monde entier. Il propose quatre épreuves distinctes, adaptées à tous les niveaux de difficulté: l'Ultra Algeria Trail (182 km), l'Algeria Trail (106 km), l'Algeria Marathon (50 km) et l'Algérie Relais (182 km avec six coureurs et 106 km avec quatre coureurs). Les coureurs doivent faire preuve d'endurance, de courage et de détermination pour affronter les conditions climatiques et le relief du désert, tout en profitant de la beauté des paysages et de la richesse culturelle de la région. Algérie Télécom s'engage à soutenir les événements sportifs et culturels qui contribuent au développement local et à la promotion de l'Algérie à l'international. En tant que partenaire technologique du Treg Algeria Trail, Algérie Télécom met à disposition son savoir-faire et ses ressources pour garantir une expérience exceptionnelle aux participants et aux spectateurs de cette course d'endurance dans le désert.

E. T.

Peugeot, Renault, Suzuki et Toyota... Vers le retour des grandes marques

L'année 2024 s'annonce prometteuse pour les amateurs de voitures en Algérie. Selon le président du secrétariat technique chargé du suivi du dossier automobile, 13 nouvelles marques asiatiques et européennes vont entamer la commercialisation de leurs véhicules sur le marché algérien. Parmi elles, les deux géants français Peugeot et Renault, ainsi que les constructeurs japonais Suzuki et Toyota, qui ont reçu les autorisations d'importation. Ces autorisations provisoires ont été accordées dans le cadre de la nou-

velle réglementation qui vise à réguler le secteur automobile et à encourager la production locale. Sur les 74 marques ayant décroché une licence provisoire d'importation, 40 ont obtenu un agrément définitif pour exercer leur activité en Algérie. Le responsable a précisé que le quota d'importation pour l'année 2023 est de 180.000 véhicules, un nombre qui reste insuffisant pour répondre à la demande, mais qui a déjà eu un impact positif sur les prix, notamment sur le marché de l'occasion. Toutefois, le président du secrétariat technique a reconnu que les voitures

neuves importées sont plus chères qu'avant, en raison de la hausse des coûts à la source. La crise sanitaire du Covid-19 a entraîné une augmentation des tarifs du fret et de la main d'œuvre, ce qui a fait grimper les prix des voitures de 4000 euros à 7000 voire 9000 euros pour certains modèles. La solution, selon lui, est de passer à la production en local, qui permettrait de réduire les coûts et de faire baisser les prix des voitures. Il a appelé les marques étrangères à investir en Algérie et à créer des emplois.

A. R.

Marché de la pomme de terre Les assurances de Henni

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Mohamed Abdelhafid Henni, a rassuré, hier à Alger, que le marché de la pomme de terre était sous contrôle, grâce à un stock stratégique de plus de 130.000 tonnes, qui permet de stabiliser les prix en cas de besoin. S'exprimant à la presse en marge d'une séance plénière au Conseil de la nation, portant sur l'adoption des dispositions objet de désaccord dans

le texte de loi relatif aux forêts et aux richesses forestières, M. Henni a indiqué que le stock stratégique de pommes de terre, qui dépasse les 130.000 tonnes, était un outil efficace de régulation du marché, auquel le ministère recourt en fonction de la situation. Il a ajouté que le ministère avait déjà procédé au déstockage de 30.000 tonnes de pommes de terre destinées à la consommation, depuis le 14 novembre en cours, pour faire

face à la hausse des prix de ce produit de large consommation, et qu'il était prêt à intervenir à nouveau si nécessaire. Selon la mercuriale quotidienne des prix, publiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, le prix moyen de la pomme de terre était de 76 DA pour un (1) kilogramme, lundi dernier, contre 66 DA pour un (1) kilogramme, le 25 octobre dernier.

R. E.

La Suisse sollicitée pour une assistance La justice aux trousses de Bouchouareb et de Khelil

Les biens de deux anciens ministres du régime d'Abdelaziz Bouteflika sont dans le collimateur de la justice algérienne, qui a adressé des demandes d'entraide à la Suisse pour saisir leurs avoirs. Il s'agit d'Abdeslam Bouchouareb, ex-ministre de l'Industrie, et de Chakib Khelil, ex-ministre de l'Énergie, tous deux accusés de corruption et condamnés par contumace à de lourdes peines de prison.

Par Adem M.

Donnant suite à la demande d'entraide de l'Algérie, la Suisse se prépare à examiner un dossier impliquant les deux anciens dirigeants du régime d'Abdelaziz Bouteflika, rapporte le journal helvétique swissinfo.ch. Ces personnalités, toutes deux condamnées pour corruption en Algérie, font, pour rappel, l'objet d'une enquête transnationale visant à récupérer les avoirs détournés, selon la procédure mise en place par les autorités depuis la chute de l'ancien président.

Bouchouareb, champion des condamnations pour corruption

Abdeslam Bouchouareb a été condamné à de lourdes peines, au terme de cinq procès pour corruption. Il est poursuivi notamment pour «octroi d'avantages lors de passation de marchés, abus de fonction, corruption lors de passation de marchés publics, dissipation de deniers publics et blanchiment d'argent». Il est également impliqué dans le scandale des usines de montage automobile, qui ont bénéficié de facilitations douanières et fiscales en échange de pots-de-vin. L'ex-ministre de l'Industrie avait été éclaboussé par les Panama Papers en 2016, qui avaient révélé



le nom de sa société offshore panaméenne et ses tractations pour ouvrir un compte auprès de la National Bank of Abu Dhabi (NBAD) de Genève alors qu'il

était en poste. Il est en fuite à l'étranger depuis le mois de février 2019 et fait l'objet d'un mandat d'arrêt international.

Chakib Khelil, l'ancien homme fort du secteur de l'énergie

Chakib Khelil a été condamné à 20 ans de prison pour «blanchiment d'argent et transfert illicite de devises vers l'étranger». Il est soupçonné d'avoir touché des commissions dans le cadre de contrats passés entre la compagnie nationale Sonatrach, qu'il a présidée, et des entreprises étrangères, notamment l'italienne Saipem. L'ex-ministre de l'Énergie et ancien président de l'OPEP avait déjà été visé par une enquête en Algérie en 2013, mais il avait bénéficié d'un arrêt des poursuites en 2016, après avoir été gracié par le président Bouteflika. Il avait alors quitté le pays pour s'installer aux États-Unis, où il réside toujours.

Oui pour Bouchouareb et non pour Khelil

Comme indiqué, l'Algérie a sollicité l'aide de la Suisse pour récupérer les avoirs de deux anciens

ministres soupçonnés de corruption, Abdesslem Bouchouareb et Chakib Khelil. Ces derniers auraient transféré des sommes importantes dans des banques helvétiques, notamment dans le cadre de l'affaire Sonatrach, du nom de la compagnie pétrolière nationale algérienne. Ainsi, rapporte la presse helvétique, la Confédération suisse a accepté de coopérer dans le cas de Bouchouareb, qui est visé par un mandat d'arrêt international depuis 2019 et dont les biens en Suisse sont estimés à plus de 600 millions de francs suisses. En revanche, la Suisse a refusé de collaborer dans le cas de Khelil, qui a été ministre de l'Énergie de 1999 à 2010 et qui est accusé d'avoir touché des pots-de-vin de la part de sociétés étrangères.

La raison invoquée par la Suisse est que les faits reprochés à Khelil sont antérieurs à la signature de la convention d'entraide judiciaire entre les deux pays, en 2016. Ce refus a suscité la déception et la frustration des autorités algériennes, qui espèrent toujours pouvoir récupérer les fonds détournés par Khelil et ses proches, précisent nos sources.

A. M.

Zones Économiques Spéciales en Afrique Un levier pour l'intégration régionale et la croissance durable

Un rapport exclusif réalisé par Oxford Business Group et l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement met en lumière le rôle clé des zones franches africaines dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les Zones Économiques Spéciales (ZES) sont, selon les rédacteurs de ce rapport, des espaces délimités qui offrent des avantages fiscaux, réglementaires et infrastructurels aux investisseurs, dans le but de stimuler le développement économique, l'innovation et la diversification. En Afrique, les ZES sont considérées comme des catalyseurs de croissance, capables de renforcer la compétitivité du continent, de créer des emplois et de favoriser l'intégration régionale. C'est ce que révèle un Focus Report intitulé «Economic Zones in Africa», publié par Oxford Business Group (OBG), une société d'études et de conseil spécialisée dans les marchés émergents, en partenariat avec l'Association mondiale des organismes de promotion de l'investissement (WAIPA), une organisation internationale qui regroupe plus de 170 agences de promotion de l'investissement.

Synergie entre les ZES et la ZLECAF

Le rapport, qui est le fruit d'une première collaboration entre les deux entités, met en évidence l'impact transformateur des ZES

en Afrique, en mettant l'accent sur l'importance des investissements dans l'éducation et la formation professionnelle, l'intégration des technologies de la quatrième révolution industrielle, le développement d'infrastructures de soutien et l'adhésion aux principes de nature environnementale, sociale et de gouvernance (ESG).

Le rapport examine également la synergie entre les ZES et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), qui est entrée en vigueur en janvier 2021 et qui vise à créer le plus grand marché commun du monde, avec une population de 1,3 milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de 3,4 billions de dollars. La ZLECAF offre aux ZES africaines l'opportunité de bénéficier d'un meilleur accès au marché, de réduire les barrières commerciales et de participer davantage aux chaînes de valeur régionales, augmentant ainsi la compétitivité globale de l'Afrique. Ismail Ersahin, Directeur Exécutif de la WAIPA, a souligné en ce sens, que le rôle crucial des considérations des principes ESG dans le façonnement du développement des ZES en Afrique est essentiel pour attirer des investisseurs responsables vers les ZES africaines. «Cultiver des ZES en Afrique nécessite une approche holistique, intégrant les considérations ESG comme des piliers essentiels. Mettre en avant des infrastructures respectueuses de l'environ-

nement, des pratiques de travail équitables et une gouvernance transparente aligne le développement des ZES sur l'investissement responsable, favorisant une croissance durable tout en promouvant des initiatives éthiques et socialement impactantes», a-t-il noté.

Comprendre le paysage des ZES en Afrique

De son côté, Harry van Schaick, Directeur Éditorial d'OBG pour l'Afrique, a souligné que le partenariat avec la WAIPA marque une étape importante dans la compréhension du paysage des ZES en Afrique. Le rapport met en valeur par ailleurs, l'immense potentiel des ZES sous

l'égide de la ZLECAF, les décrivant comme des hubs dynamiques favorisant l'innovation, la diversification économique et une croissance durable.

«Le rapport souligne l'impératif des considérations des principes ESG dans le développement des ZES africaines, telles que la planification verte et la mise en place de pratiques équitables pour les travailleurs. Il illustre aussi le rôle pivot des infrastructures de soutien et la nécessité d'adhérer à des cadres réglementaires stables pour attirer davantage de ZES et faire d'autant plus la promotion de l'intégration économique régionale et du commerce», a-t-il déclaré.

N. A.

Justice Tabi reçoit le Procureur général de la Russie

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a reçu, hier mardi, à Alger, le Procureur général de la Fédération de Russie, Igor Krasnov, qui effectuait une visite en Algérie.

La rencontre s'est déroulée au siège du ministère, en présence des membres de l'importante délégation accompagnant le Procureur général de la Fédération de Russie, de l'ambassadeur de Russie à Alger, Valerian Shuvaev, ainsi que de cadres du ministère. Un protocole de coopération entre les deux pays devrait être signé ultérieurement.

Pour booster le transport maritime en 2024 Le GATMA se modernise

Le transport maritime est un secteur clé pour l'économie algérienne, qui repose largement sur les échanges commerciaux par voie maritime. Pour répondre aux attentes des opérateurs économiques et des voyageurs, le Groupe algérien de transport maritime (GATMA), sous la tutelle du ministère des Transports, a lancé un ambitieux programme de modernisation de son activité.

Synthèse d'Adam K.

Le GATMA, qui a célébré ses 60 ans d'existence en 2023, a en effet, pris plusieurs mesures pour renforcer sa compétitivité sur le marché national et international, rapporte l'APS qui cite des responsables du groupe. La première mesure a été la fusion de ses deux filiales, CNAN NORD et CNAN MED, au sein d'une nouvelle compagnie, CNAN EL DJAZAIR. Cette nouvelle entité, créée en novembre 2023, a pour vocation de développer le transport maritime de marchandises et de conteneurs, en assurant la liaison entre les ports algériens et les principaux ports du monde, affirme-t-on de mêmes sources.

Remise en état de la flotte du groupe

La deuxième mesure a été la remise en état de la flotte du groupe, qui compte 13 navires ; lesquels ont bénéficié d'opérations de maintenance et de réparation effectuées par des compétences algériennes de l'Entreprise nationale de réparation navale (ERENAV). Sept (7) navires sont actuellement en service et six (6) autres en cours de maintenance et de réparation, indique-t-on. Ces derniers reprendront le service fin 2023 ou début 2024



pour que la flotte soit opérationnelle à 100%.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques et de la mise en œuvre de la stratégie tracée pour booster les capacités de fret. Elle vise aussi à diversifier les destinations du groupe, qui a

inauguré des lignes maritimes commerciales vers la Mauritanie et le Sénégal, et qui prospecte de nouveaux marchés prometteurs tels que les pays du Golfe et l'Afrique de l'Est.

Programme spécial pour le transport

des voyageurs

Quant au transport maritime des voyageurs, le GATMA a tracé un programme spécial en prévision de la saison estivale 2024, à travers la rénovation et la réhabilitation des bateaux-ferries Tariq Ibn Ziyad et El Djazaïr II, qui se trouvent actuellement au niveau des

ateliers d'entretien et de réparation. Cela en plus des bateaux déjà en service, à savoir les bateaux-ferries Badji Mokhtar 3 et le Tassili 2, tout en prévoyant l'affrètement d'un autre bateau pour disposer d'une flotte de 5 bateaux et pouvoir ainsi faire face à l'importante demande qu'enregistre l'entreprise durant la saison estivale particulièrement celle de la communauté nationale à l'étranger pour une prise en charge optimale. Ce qui permettrait également de couvrir les destinations européennes à savoir, l'Italie, l'Espagne et la France, sachant que le programme des traversées de la saison prochaine sera annoncé durant le premier trimestre de 2024.

Dans le cadre de la politique du secteur visant à numériser les services et à rapprocher l'administration du citoyen, une nouvelle plateforme, 100% algérienne, a été mise en service pour la réservation et le paiement électronique, afin de désengorger les agences commerciales, et permettre aux clients de réserver leurs voyages en toute aisance.

Le GATMA, qui ambitionne de se positionner comme un acteur majeur du transport maritime en Algérie et dans la région, offre ainsi des services de qualité, adaptés aux besoins de ses clients et aux exigences du marché.

A. K.

Sonelgaz Réception d'isolateurs électriques dès décembre

Le groupe Sonelgaz entamera la réception de ses commandes d'isolateurs électriques haute-tension auprès de Sediver à compter du mois de décembre prochain, en prévision des besoins anticipés pour l'été 2024, a indiqué hier, mardi, un communiqué du groupe public. La même source note que Mourad Adjal, PDG de Sonelgaz, a rencontré le Directeur général de Sediver pour la région Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie du Sud-Est, Michel Moulin, pour avancer sur la mise en œuvre de l'accord qui lie les deux partenaires. L'accord conclu entre les deux parties prévoit, en effet, une livraison progressive des commandes d'isolateurs de lignes électriques haute tension à partir de décembre, dans le but de répondre aux besoins de Sonelgaz pour l'été 2024, ajoute le communiqué.

Au cours de cette rencontre, tenue à la Direction générale de Sonelgaz le lundi 27 novembre, diverses questions relatives à la joint-venture Sediver-Algérie ont été examinées. Cette entité spécialisée dans la fabrication d'isolateurs en verre trempé pour les lignes électriques, ainsi que

la supervision de la mise en œuvre des résolutions issues de la réunion du 8 novembre, ont également été abordées. À cette occasion, M. Adjal a souligné à M. Moulin l'importance de prendre des décisions concrètes en vue d'accélérer la réalisation du projet majeur concernant la production d'isolateurs en verre trempé et l'achèvement de la chaîne d'assemblage.

Fruit d'un partenariat entre Sonelgaz, Sediver France, l'Entreprise d'électrification d'Algérie (AL-ELEC) et l'Entreprise nationale des verres et abrasifs (ENAVA), la joint-venture Sediver-Algérie a été créée en 2018. En parallèle, une autre déclaration du groupe rapporte que M. Adjal a également rencontré la Directrice générale de l'Organisation méditerranéenne pour l'énergie et le climat le lundi précédent. Cette avancée dans la collaboration entre Sonelgaz et Sediver offre des perspectives prometteuses pour renforcer l'approvisionnement en isolateurs électriques haute tension, contribuant ainsi à consolider l'infrastructure énergétique du pays et à garantir une distribution électrique fiable à ses citoyens.

E. T.

Divindus Un acteur majeur de l'industrie algérienne

Le groupe Divindus, l'un des plus importants groupe public industriel, créé en 2015, et qui regroupe 14 filiales dans quatre secteurs d'activité, à savoir: la production, le BTP et l'hydraulique, la distribution et les services, se positionne désormais comme un acteur majeur de l'industrie algérienne. Le groupe emploie plus de 15.200 collaborateurs et dispose d'un capital social de 14,947 milliards de dinars algériens. Ainsi, le groupe s'inscrit dans la vision du ministère de l'industrie, qui vise à faire de l'industrie un levier de développement durable et de compétitivité. En 2022, le groupe Divindus a affiché des performances remarquables, en réalisant un chiffre d'affaires de 37 milliards de dinars, soit une augmentation de 11% par rapport à 2021, et une augmentation de la valeur ajoutée de 6%. Ces résultats sont le fruit de la stratégie du groupe, qui a misé sur la modernisation de ses équipements, l'innovation de ses produits, la formation de ses ressources humaines et la diversification de ses marchés. Le groupe a également amélioré sa situation financière, en réduisant son endettement et en augmentant sa trésorerie, apprend-on de sources proches. C'est ainsi que le groupe a renforcé sa capacité d'investissement et sa compétitivité sur le marché national et international.

Des résultats positifs...

Parmi les filiales qui ont obtenu des résultats positifs, on peut citer celles qui opèrent dans les domaines de la céramique, de la brique, du ciment, du verre, du bois, du plastique, de l'électroménager, de la distribution et des services.

Ces filiales ont su répondre à la demande croissante des clients, en offrant des produits de qualité, respectueux de l'environnement et adaptés aux besoins du marché. Pour 2023, le groupe Divindus ambitionne de poursuivre sa croissance, en améliorant son chiffre d'affaires pour atteindre 43 milliards de dinars, soit une croissance de 27%, ainsi que d'augmenter son produit net de plus de 200%. Pour atteindre ces objectifs, le groupe compte sur la mise en service de plusieurs projets, concernant principalement les usines de céramique et de brique, qui permettront de doubler la production de ces matériaux!. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du plan quinquennal 2021-2025, qui vise à augmenter la capacité de production du groupe de 50%, précisent nos sources.

Par ailleurs, et poursuivant son expansion, le groupe Divindus vise également à renforcer sa position sur le marché national, en consolidant ses parts de marché dans les secteurs stratégiques, tels que le BTP, l'hydraulique, l'habitat, l'agriculture et l'industrie. Ses responsables comptent surtout développer ses exportations vers les pays africains et européens, en profitant des accords de libre-échange et des opportunités offertes par ces marchés.

A noter enfin, que Divindus peut être aisément considéré un exemple de réussite industrielle, qui témoigne du potentiel et de la dynamique du secteur industriel algérien. Les responsables de ce mastodonte sont, au fait, déterminés à relever les défis de l'année 2023, en s'appuyant sur ses atouts, sa vision et sa volonté de progrès.

Amel Sadaoui

Limogeage du wali de Relizane Quand les «faux rapports» rattrapent les responsables locaux

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la fin de fonctions du wali de Relizane et du chef de daïra de Zemmoura, ainsi que la suspension de trois responsables de l'Éducation, pour avoir dissimulé la réalité des projets de développement dans la wilaya.

Le wali de Relizane, Lakhel Ayat Abdessalam, et le chef de daïra de Zemmoura, Mesikh Abdelaziz, ont été démis de leurs fonctions, lundi, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour «manquement dans l'application des instructions du Président de la République et découverte de faux rapports dissimulant des faits concernant la mise en œuvre des projets de développement dans ladite wilaya», selon un communiqué de la Présidence de la République. Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a pris cette décision après avoir constaté que les deux respon-



sables locaux avaient envoyé des rapports mensongers sur l'avancement des programmes de développement dans la wilaya de Relizane, notamment dans le secteur de l'éducation. Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Ouadjaout, a également suspendu trois responsables de l'Éducation dans la même wilaya, sur instruction du chef de l'État, sans préciser leurs identités ni les motifs de leur sanction. Le communiqué de la Présidence de la République indique que les enquêtes sont toujours en cours pour évaluer le respect des engagements des différents services locaux chargés de la mise en œuvre des programmes de développement.

R. R.

M'sila

Colloque sur l'e-Administration

L'Université Mohamed-Boudiaf de M'sila a accueilli, lundi et mardi (hier), un colloque international sur le thème de «l'administration électronique et son rôle dans la modernisation de l'administration publique». Organisé par la faculté des sciences humaines et sociales et le Laboratoire des recherches et études sur les nouveaux médias, cet événement a réuni 500 participants, dont des chercheurs de plusieurs pays arabes, qui ont présenté 260 communications, selon les organisateurs. L'objectif de ce colloque était de mettre en évidence l'impact de l'administration électronique sur l'amélioration des performances des services administratifs et ses dimensions stratégiques pour le développement de l'Algérie. Les communications ont abordé sept axes liés à l'e-administration et l'améli-

oration des services publics, la dimension stratégique de l'e-administration pour le développement, l'e-administration dans les pays arabes et dans d'autres pays. Le doyen de la faculté des sciences humaines et sociales, Dr Yahia Takieddine, a indiqué que la rencontre rassemblait des chercheurs de Tunisie, d'Égypte, de la Palestine, d'Arabie Saoudite et du Yémen. Le directeur du Laboratoire des recherches et études sur les nouveaux médias, Pr Mohamed Dahmani, a affirmé que l'e-administration constituait aujourd'hui l'un des plus importants chantiers de la réforme administrative en Algérie. Le président de la rencontre, Hocine Lerkat, a souligné la grande importance de l'e-administration pour le renouveau du service public et la réforme de l'administration.

R. R.

Label «Study in Algeria», pour l'université Quatre établissements de l'Ouest primés

Quatre établissements universitaires et résidences de l'Ouest et Sud-ouest de l'Algérie se démarquent en recevant le prestigieux label «Study in Algeria», récompensant leur excellente prise en charge des étudiants internationaux. Cette reconnaissance vise à renforcer l'attractivité des établissements universitaires et à attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux.

Les universités "Abdelhamid Ibn Badis" de Mostaganem, "Aboubekr Belkaid" de Tlemcen, "Tahri Mohamed" de Bechar, ainsi que la résidence universitaire de Tlemcen "Benahmed Abdelghani" se sont distinguées parmi 19 établissements universitaires de la région. Trois universités de cette région ont reçu une étoile dans une échelle de deux étoiles, évaluées

selon 40 indices par le Comité national d'évaluation concernant le label «Study in Algeria». De plus, d'autres établissements universitaires et résidences de cette région ont été reconnus, tels que les universités d'Oran 1 et 2, l'université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf", les universités de Mascara, Chlef, Sidi Bel Abbes, Aïn Temouchent, ainsi que dix autres résidences universitaires qui ont reçu le statut de "labellisable". Cette distinction vise à accroître la visibilité et l'attractivité des établissements universitaires de la région et à attirer un plus grand nombre d'étudiants internationaux dans le but de renforcer l'échange interculturel et l'excellence académique en Algérie.

R. R.

Bechar

Un nouveau programme de logements retenu

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé lors de sa visite à Bechar, qu'un programme important comprenant diverses formules de logement a été retenu pour cette wilaya du sud-ouest du pays. Ce programme comprend 500 logements publics locatifs (LPL), 500 logements promotionnels aidés (LPA), 1 226 aides financières à l'habitat rural et 1 472 autres aides pour les bénéficiaires de lots de terrains à bâtir dans le cadre du programme des lotissements sociaux. L'objectif de ce programme est de renforcer le parc immobilier de la wilaya et de répondre aux besoins en logements décentes des habitants.

Au cours de sa visite, le ministre s'est rendu sur le site du projet de la nouvelle faculté de médecine, comprenant 2.000 places pédagogiques, qui devrait être terminé au premier trimestre 2024. Il a souligné l'importance de la récep-

tion de cette structure pour renforcer les installations du secteur de l'Enseignement supérieur dans la wilaya, en offrant de nouvelles installations pédagogiques conformes aux normes en vigueur.

Sur le site du nouveau lotissement "Jniane Diffallah", en compagnie des autorités locales, le ministre a lancé les travaux de réalisation des voiries et réseaux divers (VRD). Il a également annoncé l'octroi d'une enveloppe financière complémentaire de 10 milliards de DA pour l'année 2024 pour financer les opérations de réalisation des VRD dans d'autres lotissements sociaux de la wilaya. Enfin, lors de sa visite du chantier de réalisation d'un programme de 100 LPA dans le cadre du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS), le ministre a souligné la nécessité d'accélérer le rythme des travaux.

R. R.

Oued Smar (Alger)

Le Parc ouvrira ses portes prochainement

La ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, Fazia Dahleb, a déclaré lundi à Alger que le Parc de Oued Smar, érigé sur l'ancienne décharge publique d'Alger, ouvrira ses portes prochainement aux familles algériennes après avoir subi des travaux de réaménagement. Intervenant lors de sa présence à la 7e édition du Salon international de la récupération et de la valorisation des déchets "REVADE" au Palais des expositions (Pins Maritimes) en com-

pagnie du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, la ministre a souligné que le réaménagement a coûté plus de 7 milliards de DA.

Il a également mentionné que des compétences nationales et internationales spécialisées dans le réaménagement des décharges publiques ont été impliquées dans la réalisation de ce projet, et a exprimé son souhait de voir cette expérience être étendue à d'autres wilayas.

Guerre israélo-palestinienne

Biden redouble d'erreurs dans le discours américain

Tout en vantant la nécessité d'une solution à deux États, il continue d'ignorer le problème le plus urgent: l'occupation violente et continue des terres palestiniennes par Israël.

Par Marco Carnelos*

Le président américain Joe Biden a une fois de plus confondu le président russe Vladimir Poutine et le Hamas, cette fois dans un éditorial pour le Washington Post.

Les raisons pour lesquelles ce récit est profondément erroné ont déjà été expliquées. Le Hamas est un groupe palestinien inspiré par l'islam politique. Il estime que le lancement de roquettes contre Israël, sans faire de distinction entre cibles militaires et civiles, contribuera à parvenir à l'autodétermination du peuple palestinien, attendue depuis longtemps. À mon avis, cette ligne de conduite est erronée et ne permettra pas d'atteindre cet objectif.

Poutine est un leader chrétien orthodoxe qui n'hésite pas à recourir à la violence pour défendre ce qu'il considère comme les intérêts nationaux de la Russie et pour protéger la sécurité nationale de l'État.

Si ces deux définitions semblent pouvoir s'appliquer à d'autres pays et à d'autres personnes, c'est parce qu'elles le peuvent. Avec d'importantes réserves, la première pourrait également s'appliquer à Israël, et la seconde à Biden et à ses prédécesseurs. Israël prétend être une démocratie, mais sa conduite est souvent en contradiction avec ses valeurs démocratiques déclarées. Les milices juives ont utilisé des méthodes terroristes pour obtenir l'indépendance d'Israël, et il existe des raisons fondées de croire qu'à Gaza, le gouvernement Netanyahu – de plus en plus inspiré par l'extrémisme religieux – commet des crimes de guerre et viole le droit international. Le nombre choquant de victimes civiles palestiniennes, dont près de la moitié sont des enfants, parle d'eux-mêmes.

Quant aux États-Unis, ils n'ont jamais hésité à utiliser leur puissance militaire pour affirmer leurs intérêts nationaux ou pour faire face aux menaces perçues pour leur sécurité nationale. L'ancien président Jimmy Carter a déclaré que les États-Unis étaient «la nation la plus guerrière de l'histoire du monde» en raison de leur désir d'imposer les valeurs américaines aux autres pays.

Est-il possible qu'une nation en guerre constante depuis au moins deux siècles ait toujours été inspirée par le noble instinct de répandre la liberté et la démocratie à travers le monde ? Peu probable.

En 2019, Carter a également déclaré que « les États-Unis n'ont connu la paix que pendant 16 de leurs 242 années en tant que nation ». Pour ceux qui souhaitent approfondir leur compréhension de cette question importante, le service de recherche du Congrès américain a rédigé un rapport impressionnant couvrant l'histoire américaine de 1798 à 2023.

Des distinctions floues

Quiconque considère cela comme assimilant Israël et le Hamas, ou les États-Unis et la Russie, se trompe. Israël est une démocratie très imparfaite ; Le Hamas est un mouvement politique qui utilise le terrorisme. Israël n'est pas un État terroriste, même s'il terrorise actuellement l'ensemble de la population de Gaza avec des bombardements en tapis.

De plus en plus, les États-Unis sont également une démocratie très imparfaite, tandis que la Russie est une autocratie.

Mais dans les deux comparaisons, les distinctions entre Israël et le Hamas d'une part, et les États-Unis et la Russie de l'autre, sont devenues plus souvent floues, au milieu de comportements inexplicables adoptés par les deux démocraties, notamment leur tendance à recourir ou à cautionner une violence disproportionnée et force militaire. Tous deux n'ont pas réussi à montrer la moindre empathie pour le sort des civils palestiniens.

Plus tôt les élites politiques américaines et israéliennes comprendront à quel point cette conduite porte atteinte à leur crédibilité, mieux ce sera.

L'illusion devient vraiment palpable lorsque Biden note ce que les États-Unis seraient prêts à faire pour faire de la solution à deux États une réalité.

Biden a qualifié les actions menées par le Hamas de «mal pur et simple». Il serait intéressant de savoir comment il décrirait les décennies de violences menées par l'armée israélienne et les colons en Cisjordanie occupée et à

Jérusalem-Est avant le 7 octobre, au cours desquelles des milliers de Palestiniens ont été tués.

Biden demande dans le Post: «Israéliens et Palestiniens vivront-ils un jour côte à côte en paix, avec deux États pour deux peuples? La réponse est négative – du moins jusqu'à ce que les États-Unis mettent fin à leur politique biaisée consistant à protéger Israël de tous ses méfaits. Si les États-Unis jouaient réellement le rôle d'intermédiaire honnête, le conflit aurait été réglé depuis des années.

Malgré le nombre disproportionné de victimes dans la guerre actuelle, l'éditorial de Biden met beaucoup plus l'accent sur le supplice israélien que sur celui des Palestiniens. Il attribue à Poutine et au Hamas « l'espoir de faire échouer la stabilité et l'intégration régionales plus larges et de tirer profit du désordre qui en résulte ».

Il est peu probable que le Hamas nourrisse un programme aussi vaste. Quant à Poutine, le dirigeant russe agit probablement sur la base d'un ensemble d'hypothèses différent: l'action et la complicité des États-Unis (telles que leur armement prolongé et leur couverture diplomatique pour Israël dans ses guerres avec les Palestiniens) sont le principal moteur de l'instabilité dans le pays. Moyen-Orient.

Une passivité honteuse

Biden confond également à tort les intérêts de sécurité nationale des États-Unis avec «le bien du monde entier». Pour l'establishment politique américain, cette association relève presque d'une croyance religieuse – même si un nombre croissant de pays rejettent cette notion.

Les intérêts américains en matière de sécurité sont définis de manière si large que, surtout au cours des dernières décennies, ils ont porté atteinte à la dignité et à la souveraineté d'un trop grand nombre de nations et de peuples. Une sorte de moment « ça suffit » concernant l'hégémonie mondiale des États-Unis est à notre portée.

Lorsque les Européens verront bientôt la «patate chaude» ukrainienne leur être confiée par les Américains, ils comprendront également cette tendance mondiale – mais il est peut-être trop

tard.

Biden affirme à juste titre que le « cycle de violence incessante » doit être brisé. Il est dommage que son administration, et tous ses prédécesseurs, aient été trop zélés pour mettre fin à la violence palestinienne contre les Israéliens, mais honteusement passifs dans l'arrêt des agressions israéliennes quotidiennes contre le peuple palestinien. Cette passivité a joué un rôle important dans la création des conditions propices à l'attentat terroriste du 7 octobre.

Évoquant sa rencontre à New York avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu quelques semaines avant le 7 octobre, Biden a cité « un ensemble d'engagements substantiels qui aideraient à la fois Israël et les territoires palestiniens à mieux s'intégrer dans le Moyen-Orient élargi ».

Sans parler du fait qu'à la même occasion, Netanyahu a montré à l'Assemblée générale des Nations Unies une carte du Moyen-Orient où les territoires palestiniens avaient été effacés – et Washington n'a pas émis un seul mot de critique – les États-Unis sont-ils réellement prêts à promouvoir une telle intégration dans un contexte une mode réaliste?

Illusion de l'AP

Biden décrit la solution à deux États comme «le seul moyen d'assurer la sécurité à long terme des peuples israélien et palestinien». Notant que Gaza «ne doit plus jamais être utilisée comme plateforme pour le terrorisme», il ajoute: «Il ne doit y avoir aucun déplacement forcé des Palestiniens de Gaza, aucune réoccupation, aucun siège ou blocus, et aucune réduction de territoire... Gaza et la Cisjordanie devraient être réunies sous une structure de gouvernance unique, à terme sous une Autorité palestinienne [AP] revitalisée.»

Il affirme également que «la violence extrémiste contre les Palestiniens» en Cisjordanie occupée doit cesser, les États-Unis étant «prêts à prendre nos propres mesures, notamment en interdisant les visas aux extrémistes qui attaquent des civils en Cisjordanie».

De tels objectifs sont généralement raisonnables, mais en ce qui concerne l'Autorité palestinienne qui gère les deux territoires, cela pourrait être une illusion. La seule façon de revitaliser l'Autorité palestinienne serait de procéder à des élections, qui n'ont pas eu lieu depuis 2006. Biden n'a jamais évoqué cette éventualité.

Il y a aussi une autre question, bien plus importante : Israël voudrait-il une Autorité palestinienne revitalisée, compte tenu de la manière dont l'actuelle a servi ses intérêts en Cisjordanie occupée ?

Mais l'illusion devient vraiment palpable lorsque Biden note ce que les États-Unis seraient prêts à faire pour faire de la solution à deux États une réalité. Il se limite à dire que la violence des colons israéliens contre les Palestiniens doit cesser. Attention : il ne prône pas la fin de l'occupation, condition préalable à une telle solution. Et il est peu probable que les colons israéliens extrémistes paniquent face à la menace d'une interdiction de visa américaine.

Laissant de côté le fait bien connu que le système politique américain n'autorisera jamais aucune forme de sanctions contre Israël, la promotion par Biden de la solution à deux États avec des mesures aussi ridicules et une approche implacablement biaisée ne fera qu'assurer de nouveaux cycles de violence pendant des décennies à venir.

Initialement publié par Middle East Eye
Les opinions exprimées dans cet article appartiennent à l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique éditoriale d'Eco Times.

* Marco Carnelos est un ancien diplomate italien. Il a été affecté en Somalie, en Australie et aux Nations Unies. Il a fait partie du cabinet de politique étrangère de trois premiers ministres italiens entre 1995 et 2011. Plus récemment, il a été envoyé spécial du coordinateur du processus de paix au Moyen-Orient pour la Syrie auprès du gouvernement italien et, jusqu'en novembre 2017, ambassadeur d'Italie en Irak.

L'Ukraine

La préparation de la capitulation

Depuis le début du désastre de la contre-offensive ukrainienne face aux troupes russes suivi de la compréhension par les partenaires occidentaux de la faillite de leur projet sur le territoire de l'Ukraine, le pouvoir à Kiev s'est retrouvé devant une réalité effroyable: le refus de la continuation des investissements venus des sources qui lui ont assuré auparavant d'être impérissables -le début de la fin du règne de Zelensky et de son entourage.



Par Oleg Nesterenko*
Président du CCIE (www.c-cie.eu)

Pourtant, une telle fin était parfaitement prévisible. Seule l'ignorance de l'histoire et du mode opératoire doctrinal des protagonistes nous condamne à sa répétition. Dans mon analyse datant d'un an «La guerre en Ukraine: les véritables raisons du conflit» j'ai déjà mentionné les éléments constitutifs de la future défaite de Kiev: {... Au moment venu, quand le pouvoir américain considérera que le «retour sur investissements» dans la guerre en Ukraine est suffisant ou bien quand il fera le constat que la probabilité à atteindre le seuil de satisfaction est trop faible -il abandonnera le régime de Kiev. L'abandonnera de la même manière que le régime afghan de Ghani a été abandonné et les kurdes en Irak et en Syrie ont été abandonnés après avoir accompli, partiellement, les missions qui leurs ont été attribuées par l'Amérique contre la promesse de la création d'un état kurde. La promesse qui n'engageait que ceux qui l'écoutaient.

De ce fait, et vu que malgré la pression des sanctions occidentales sans précédent la Russie dispose toujours de finances publiques saines, dette négligeable, balance commerciale excédentaire et aucun déficit budgétaire -le conflit en Ukraine ne peut ne pas être importé par les Russes, dans une forme ou une autre.

«Les pseudos experts du camp Occidental n'ont trouvé qu'une parade pour justifier leur grave manque de vision, d'anticipation et d'évaluation du potentiel de Moscou: répéter les mantras sur l'impuissance de la Russie à continuer à mener la guerre, vu qu'elle reste sur ses positions et n'avance guère sur le front depuis un an.»

De plus que, élément fondamental: pour la Fédération de Russie ceci est un élément existentiel; pour les Etats-Unis d'Amérique,

comme déjà mentionné, il ne l'est pas. ...}

Les intentions initiales des Russes

Les pseudos experts du camp Occidental n'ont trouvé qu'une parade pour justifier leur grave manque de vision, d'anticipation et d'évaluation du potentiel de Moscou: répéter les mantras sur l'impuissance de la Russie à continuer à mener la guerre, vu qu'elle reste sur ses positions et n'avance guère sur le front depuis un an.

La myopie analytique ne leur permet pas de percevoir la réalité dérangeante. Si la Fédération de Russie a eu l'initiative unilatérale au début de la guerre de proposer la signature de l'accord de paix qui devait avoir lieu à Istanbul, à l'époque quand elle était incontestablement en position de force, y compris selon le point de vue du camp «atlantiste» -cela ne signifie qu'une seule chose: au moment d'entrer dans la négociation, Moscou avait déjà obtenu la satisfaction au niveau des acquis territoriaux (les territoires pro-russes récupérés à l'Ukraine) et il ne lui restait qu'à obtenir de Kiev l'engagement sur son statut de neutralité vis-à-vis de l'OTAN, soit l'assurance juridique de la non présence des forces armées du camp ennemi sur le territoire de l'Etat tampon qu'est devenu l'Ukraine pour la Russie depuis 1991.

Aujourd'hui, la Russie reste stationnée d'une manière inébranlable sur ses positions acquises sur le front et ne se contente qu'à épuiser les dernières forces matérielles et humaines restantes de l'armée ukrainienne. Ceci n'est ni un signe de faiblesse, ni, encore moins, un hasard.

Les thèses ukraïno-occidentales stipulant que la Russie a visé la disparition de l'Etat ukrainien en tant qu'entité étatique sont, tout simplement, fantaisistes et ne sont que le reflet d'amateurisme déconcertant de leurs auteurs. Les événements qui ont eu lieu à Istanbul au début de la guerre en sont la preuve: si Moscou avait comme objectif la disparition de l'Ukraine -jamais elle ne serait mise autour d'une table de négociation de sa propre initiative au tout début de la guerre, tandis qu'elle dominait la situation sur le terrain et quand ses troupes étaient positionnées dans les faubourgs de Kiev qui se trouvaient en état de chaos. Les troupes qui n'ont été retirées qu'en gage de bonne volonté au moment de la signature de l'accord d'Istanbul par la partie ukrainienne. Signature suivie de l'annulation au lieu de la ratification.

La révélation

Vingt mois se sont écoulés depuis les événements mentionnés. Ce fin novembre 2023, un personnage très controversé de la scène politique ukrainienne a été mis sur le devant de la scène dans l'espace médiatique ukrainien et a fait des révélations qui ont produit l'effet de l'explosion d'une bombe auprès de l'opinion publique ukrainienne. Révélation, considérée par la communauté d'experts ukrainiens comme la plus scandaleuse de l'année en cours.

Dans une interview accordée à la chaîne de télévision ukrainienne «I+1» par David Arakhmia, qui n'est personne d'autre que le chef de la fraction parlementaire du parti «Serviteur du Peuple» (parti politique de V. Ze-



lensky), il a évoqué les circonstances des négociations entre la Russie et l'Ukraine qui ont eu lieu à Istanbul en mars-mai 2022 et dont il était à la tête de la délégation ukrainienne.

Arakhmia se souvient de la position des Russes à l'époque: «Ils ont espéré presque jusqu'au dernier moment que nous allions accepter la neutralité. Cela était leur objectif principal. Ils étaient prêts à terminer la guerre si nous prenions la neutralité -comme la Finlande autre fois- et si nous prenions des obligations de ne pas entrer dans l'OTAN».

Il a également mentionné que les «conseillers à la sécurité» de Washington, de Londres, de Varsovie et de Berlin ont eu accès à l'intégralité des documents discutés sur la table de négociation.

En parlant des raisons de l'annulation de l'accord

il en a évoqué qu'une seule - la visite de Boris Johnson à Kiev: «...Boris Johnson est venu à Kiev et a dit que « nous ne signerons rien du tout avec eux. Nous allons, tout simplement, faire la guerre».

Il est à noter que le parlementaire n'a pas prononcé un seul mot concernant Boutcha. Et, rappelons-nous, l'unique version officielle de Kiev et du camp «atlantiste» de l'époque de la raison de l'arrêt des pourparlers avec les Russes et de l'annulation de l'accord d'Istanbul était le prétendu «massacre de la population civile perpétré par des troupes russes à Boutcha».

Cet illustre personnage termine son interview avec la grande fierté d'avoir dupé la délégation russe: «Nous avons accompli notre mission de faire trainer les choses avec la note 8

sur 10. Ils se sont (les russes) décontractés, sont partis - et nous avons pris la direction de la solution militaire».

Cette révélation télévisée a fait découvrir au grand public ukrainien la réalité de la guerre qui aurait pu aisément être arrêtée dans ses débuts et que ce n'est qu'à l'initiative directe de l'Occident collectif via son émissaire Boris Johnson qu'elle a été relancée d'une manière forcée et a eu comme conséquences des centaines de milliers de morts ukrainiens et encore davantage de blessés graves et de mutilés, ainsi que la destruction quasi totale de l'économie et des infrastructures du pays qui prendront des décennies pour se remettre et revenir au niveau d'avant-guerre qui était déjà tout à fait déplorable.

Le rappel

Etant à l'opposé de tout ce qui était servi par l'appareil de la propagande étatique inégal agissant en Ukraine et dans les pays occidentaux depuis bientôt deux ans, les informations révélées ce fin novembre 2023 ont provoquées une véritable stupéfaction auprès des masses ukrainiennes auparavant formatées et endoctrinées par des récits de toute autre nature.

Pourtant, pour des esprits non aveuglés par des narratifs «otaniens» les choses ont été d'une évidence flagrante dès le début du conflit en cours. Lors de mon interview du mois de mai 2023 à la publication française «l'Eclairer des Alpes», cette réalité était déjà évoquée non pas comme l'une des probabilités, mais comme l'unique évidence avec des conséquences immédiates appropriées:

«Les thèses ukraïno-occidentales stipulant que la Russie a visé la disparition de l'Etat ukrainien en tant qu'entité étatique sont, tout simplement, fantaisistes et ne sont que le reflet d'amateurisme déconcertant de leurs auteurs.»

{... L'Eclairer - La Russie n'a-t-elle pas néanmoins sous-estimé la capacité de résistance des Ukrainiens?

Oleg Nesterenko - Rappelez-vous les expertises sérieuses qui ont été faites sur la capacité de l'Ukraine à maintenir la résistance contre la Russie. A l'époque, juste avant le déclenchement de la guerre, il était estimé que l'Ukraine ne pouvait tenir qu'un temps très limité face à la Russie.

Contrairement aux informations développées dans les mass médias occidentaux et malgré les événements que l'on observe sur le terrain, j'aimerais souligner que ces experts qui ont prévu que l'Ukraine ne pourrait résister qu'un temps limité n'ont eu nullement tort. Ils ne se sont nullement trompés dans leurs prévisions. Mes paroles peuvent paraître étonnantes vis-à-vis de ce qu'on observe depuis plus d'un an. Pourtant il n'y a pas à s'étonner. Il ne faut jamais oublier que le déclenchement de la phase active des hostilités a eu lieu fin février 2022 et que déjà fin mars 2022, il y a eu des pourparlers à Istanbul entre l'Ukraine et la Russie. Pour quelles raisons une partie qui se sent forte et qui sait qu'elle a encore des capacités considérables de résistance se mettrait-elle autour d'une table de négociation pour convenir d'une forme de reddition? Ça n'arrive jamais ainsi. Les Ukrainiens se sont mis autour d'une table de négociation en étant conscients que leurs capacités de résistance étaient très limitées.

A Istanbul, quand les deux parties ont trouvé un consensus sur la majorité d'éléments clés de l'accord sur l'arrêt des hostilités, quand ils ont été pratiquement à un pas de la ratification du document de l'accord de paix, il y a eu un virage à 180 degrés du côté ukrainien. Pourquoi? Il ne faut pas avoir une grande expérience dans le monde des affaires pour savoir: dans le cadre de négociation, quand une des deux parties fait volte-face du jour au lendemain, cela ne signifie qu'une seule chose - cette partie a eu une contre-proposition de la part des concurrents de ceux qui sont en face d'elle. C'est comme cela que cela se passe dans le monde des affaires. Dans la politique c'est pareil.

Si l'Ukraine a pu se permettre le luxe de faire une croix sur l'accord de paix, c'est tout simplement qu'elle a reçu une contre-proposition. Et cette contre-proposition ne pouvait venir que du camp occidental. Les événements qui ont suivi ont dévoilé les éléments de cette proposition: l'Ukraine a reçu une proposition pour l'ouverture d'une gigantesque ligne de crédit partiellement payable en armement. En contrepartie, l'Ukraine devait s'engager à s'interdire de conclure un accord d'arrêt de guerre face à la Russie et fournir « la main d'œuvre » combattante. C'était ça l'accord. Afin de répondre au second engagement de Kiev, les frontières nationales de l'Ukraine

pour sortir du pays ont été fermées. En France, on n'en parle pas beaucoup - car c'est une vérité trop gênante - mais au début de la guerre il y a eu un gigantesque exode des populations des territoires ukrainiens, notamment de la population masculine. Les hommes savaient que s'ils ne partaient pas, ils seraient envoyés à la tuerie. Quand on parle à la télévision occidentale de l'héroïsme ukrainien, ça me fait sourire sachant parfaitement que le pays se serait vidé des futurs combattants en un temps très réduit si les frontières n'étaient pas interdites de passage. ...}

<https://eclairer.substack.com/p/sans-le-coup-detat-de-2014-lukraine>

La capitulation et le transfert des responsabilités

Dans cet interview de David Arakhmia, l'une des personnes-clés de la politique de l'Ukraine d'aujourd'hui, en parlant de plusieurs sujets il a également évoqué la nécessité d'organiser un référendum national sur la question des éventuelles concessions territoriales à la Russie en échange de l'accord de paix.

La signification de cette déclaration est d'une importance stratégique: le régime de Kiev prépare auprès de l'opinion publique du pays non seulement sa capitulation, mais également, et surtout, le transfert sur les épaules du peuple ukrainien meurtri depuis bientôt deux ans de la responsabilité de sa politique désastreuse mise en place par le camp occidental américano-centrique qui a provoqué des centaines de milliers de morts et a dévasté le pays. Ainsi, ce n'est pas le régime en place, mais soi-disant le peuple qui devra prendre la décision et sur la cessation de guerre et sur la perte des territoires nationaux.

Nul doute que ce simulacre de referendum ou une initiative similaire aura lieu. Le fait que Zelensky a déjà annoncé que cela sera à la limite de l'impossible de mettre en place et de réaliser les futures élections présidentielles du 31 mars 2024, car, pour commencer, une partie non négligeable de la population se situant à l'étranger, sur les champs de batailles ou sur les territoires occupés par la Russie n'aura pas l'accès physique aux centres de vote - ce fait ne sera certainement pas un obstacle pour organiser la passation de la lourde responsabilité de la perte de la guerre sur les épaules du peuple ukrainien.

Néanmoins, si son excellence monsieur le président Volodimir Zelensky, étant d'ores et déjà un cadavre politique, n'est pas en train de préparer la passation du pouvoir vers le parlement ukrainien (Verhovna Rada) aussi ultranationaliste et corrompu que lui-même, et ceci est en dehors de tout processus électoral -ce qui est hautement probable- des surprises fort désagréables l'attendent dans un avenir proche.

* Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

Les opinions exprimées dans cet article appartiennent à l'auteur et ne reflètent pas nécessairement la politique éditoriale d'Eco Times.



Synthèse de la Rédaction
Internationale

Selon le journal libanais L'Orient-Le Jour, le directeur de la CIA, William Burns, et le chef du Mossad, Yossi Cohen, ont effectué une visite secrète à Doha, la capitale du Qatar, pour discuter de la situation à Gaza avec l'émir Tamim ben Hamad Al-Thani et le ministre des Affaires étrangères, cheikh Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani. Le Qatar est un allié du Hamas, qui contrôle la bande de Gaza depuis 2007, et lui fournit une aide financière régulière. Les deux responsables du renseignement auraient tenté de convaincre le Qatar d'exercer une pression sur le Hamas pour qu'il accepte un cessez-le-feu avec Israël, qui a lancé une offensive militaire le 10 mai dernier en réponse aux tirs de roquettes de la résistance gazaouie.

Le conflit, qui a fait plus de plusieurs milliers de morts et de blessés, dont la majorité côté palestinien, a été suspendu par une trêve, mais celle-ci reste fragile. Israël a menacé de reprendre les hostilités si le Hamas ne respectait pas le calme. Le Hamas, de son côté, a posé des conditions pour un cessez-le-feu durable, notamment la levée du blocus israélien sur Gaza et la protection des

Alors que les efforts diplomatiques se poursuivent L'ONU alerte sur le risque de famine à Gaza

La situation humanitaire à Gaza reste préoccupante, alors que les négociations pour un cessez-le-feu durable entre Israël et le Hamas se heurtent à des obstacles. Les chefs des renseignements américain et israélien se sont rendus à Doha pour discuter avec les responsables qataris, qui jouent un rôle de médiateur avec le mouvement islamiste. Par ailleurs, des associations féministes françaises ont exprimé leur solidarité avec les femmes palestiniennes et israéliennes, victimes du conflit.



lieux saints musulmans à Jérusalem-Est, où des tensions ont éclaté avant le déclenchement du conflit.

Sur le plan humanitaire, la situation à Gaza est alarmante. Selon

l'ONU, plus de 75.000 personnes ont été déplacées par les bombardements israéliens, qui ont détruit ou endommagé des milliers de logements, des infrastructures vitales, des écoles et des hôpitaux.

L'organisation internationale a lancé un appel de fonds de 95 millions de dollars pour répondre aux besoins urgents des civils. Elle a également mis en garde contre le risque élevé de famine à

Gaza, où plus de la moitié de la population souffre déjà d'insécurité alimentaire. Le coordinateur humanitaire de l'ONU pour les territoires palestiniens, Lynn Hastings, a déclaré que la distribution de nourriture était entravée par les restrictions imposées par Israël à l'entrée des biens et des personnes à Gaza.

Face à cette crise, des associations féministes françaises ont manifesté leur soutien aux femmes palestiniennes et israéliennes, qui subissent les conséquences du conflit.

Dans une tribune publiée par L'Orient-Le Jour, elles ont affirmé qu'elles «défendent toutes les femmes, sans distinction de nationalité, de religion ou d'origine ethnique».

Elles ont également appelé à la fin des violences et à la reprise du dialogue entre les parties, dans le respect du droit international et des droits humains. Elles ont enfin dénoncé les propos antisémites et islamophobes qui ont émaillé certaines manifestations pro-palestiniennes en France.

R. I.

Accusant Moscou d'orchestrer une crise migratoire La Finlande va fermer totalement sa frontière avec la Russie

La Finlande va fermer son dernier poste-frontière encore ouvert avec la Russie, accusant Moscou d'orchestrer une crise migratoire, a annoncé le Premier ministre Petteri Orpo.

La fermeture de ce point de passage, situé au nord du pays, interviendra dans la nuit de mercredi à jeudi et durera jusqu'au 13 décembre, a précisé le ministre de l'Intérieur, Mari Rantanen, lors d'une conférence de presse. «Le phénomène observé ces dernières semaines à la frontière doit cesser», a dit le Premier ministre, notant que «la migration instrumentalisée en provenance de Russie s'est poursuivie».

Près de 1.000 demandeurs d'asile sans-papiers se sont présentés à la frontière Est séparant les deux pays depuis début août, selon les autorités finlandaises. «La Finlande est la cible d'une

opération hybride russe. C'est une question de sécurité nationale», a souligné la ministre de l'Intérieur.

Helsinki avait restreint la semaine passée le passage de sa frontière avec la Russie à un seul point, celui de Raja-Jooseppi dans le nord du pays. Cet afflux de migrants «est une activité organisée, pas une véritable urgence», selon le Premier ministre. «La facilité avec laquelle les migrants ont atteint le passage frontalier éloigné de Raja-Jooseppi est la preuve de cela», a-t-il ajouté.

Les relations entre les deux voisins se sont considérablement détériorées depuis février 2022 et l'offensive russe en Ukraine, une attaque qui a conduit la Finlande, inquiète pour sa propre sécurité, à rejoindre l'Otan en avril 2023. Moscou avait alors promis de prendre des «contre-mesures» après cette adhésion.

Liban Environ 600 Syriens refoulés à la frontière

L'armée libanaise a annoncé hier, mardi, avoir refoulé à la frontière libano-syrienne «environ 600 Syriens» durant le mois écoulé, rapporte mardi la troupe sur son site, dans un communiqué également relayé sur X. Le texte indique que cela s'inscrit «dans la lutte contre le trafic d'êtres humains et d'infiltration illégale» dans le territoire libanais via la Syrie.

La troupe n'a pas donné plus de précisions sur les opérations effectuées dans ce cadre.

Le sujet de la présence de res-

sortissants syriens au Liban demeure brûlant dans le pays et faisait la une de l'actualité locale avant que n'éclate la guerre entre Israël et le Hamas, le 7 octobre. Alors que l'ensemble de la classe politique appelle au retour des Syriens dans leur pays, plusieurs ONG et organismes humanitaires estiment que la Syrie n'est pas suffisamment sûre pour permettre un retour sécurisé des migrants.

L'armée libanaise fait régulièrement ce genre d'annonces ; début septembre, elle avait par

exemple indiqué avoir empêché 1.100 Syriens d'entrer illégalement au Liban en une semaine. Fin août, elle avait également annoncé avoir empêché 850 Syriens d'entrer illégalement au Liban en l'espace d'une semaine.

Mi-novembre, des agents de la Sécurité de l'État avaient démonté un camp de fortune construit par des ressortissants syriens près de Tyr et chassé ceux qui l'occupaient. L'ordre de démantèlement avait alors été donné par le procureur général financier Ali Ibrahim.

Sahara Occidental L'Armée sahraouie cible une position à Mahbès

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé une position de munitions dans le secteur de Mahbès, infligeant des pertes humaines et matérielles considérables, a indiqué lundi la direction centrale du commissariat politique de l'APLS.

«Dans le cadre de la guerre de libération et la poursuite de l'ac-

tion armée continue, des détachements avancés de l'Armée sahraouie ont ciblé une position de munitions des forces de l'occupation dans la région d'Akourret Ould Ablal dans le secteur de Mahbès, ainsi que les retranchements de l'ennemi à Sebkhet Ténouchad, infligeant du fait de ces bombardements intenses d'énormes pertes», précise le

communiqué militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

«Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent contre les positions des forces d'occupation marocaines qui ont subi des pertes humaines et matérielles considérables, tout le long du mur de la honte (mur de sable)», a conclu le communiqué.

En attendant les données sur l'inflation Les marchés financiers font une pause

Les Bourses européennes et américaines sont en baisse mardi, après avoir enregistré de fortes hausses en novembre. Les investisseurs attendent les chiffres de l'inflation en zone euro et aux Etats-Unis, qui pourraient influencer les décisions des banques centrales.

Synthèse de Nadjib K.

Les Bourses européennes et américaines sont en baisse mardi, après avoir enregistré de fortes hausses en novembre. Les investisseurs attendent les chiffres de l'inflation en zone euro et aux Etats-Unis, qui pourraient influencer les décisions des banques centrales.

Selon les indices, Wall Street devrait ouvrir en légère baisse, tandis que les principales places européennes reculent à mi-séance. Le CAC 40 perd 0,60%, le Dax 0,15% et le FTSE 0,41%. Le Stoxx 600, qui a atteint un plus haut de plus de deux mois la semaine dernière, cède 0,63%.

Les marchés financiers font une pause après avoir profité de l'espoir que les grandes banques centrales en ont fini avec la remontée des taux d'intérêt, malgré la persistance de l'inflation. Cette perspective sera mise à l'épreuve de la publication jeudi des prix à la consommation en zone euro et vendredi à celle de l'indice PCE des prix aux Etats-Unis, mesure privilégiée de l'inflation par la Réserve fédérale américaine.



La Fed, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre (BoE) rendront leurs prochaines décisions de politique monétaire les 13 et 14 décembre. En attendant, les données publiées mardi par la BCE montrent que les prêts bancaires aux entreprises de la zone euro ont reculé en octo-

bre pour la première fois depuis 2015, signe d'un assèchement du crédit sur fond de resserrement monétaire.

Christine Lagarde, la présidente de la BCE, a prévenu lundi que la lutte contre l'inflation n'était pas finie, tandis que Joachim Nagel, le président de la Bundesbank, a réaf-

firmé mardi que la BCE pourrait être amenée à relever à nouveau ses taux d'intérêt si les perspectives d'inflation se détériorent.

«Les discours des responsables des banques centrales cette semaine visent à freiner l'enthousiasme suscité par l'éventualité d'une baisse ra-



pide des taux», explique Susannah Streeter, responsable changes et marchés chez Hargreaves Lansdown.

«Jerome Powell, président de la Fed, est également très susceptible d'abonder dans le même sens lorsqu'il s'exprimera vendredi», a-t-elle ajouté.

Du côté des valeurs, le secteur du luxe et les groupes technologiques, considérés comme des valeurs de croissance, souffrent mardi en Bourse en Europe: LVMH, Kering et Richemont perdent respectivement 2,64%, 3,02% et 2,42%, tandis que Worldline abandonne 1,69% et ASML 0,53%. Atos chute de 6,74%, le groupe de services informatiques ayant annoncé renégocier son accord avec Daniel Kretinsky sur Tech Foundations. Ubisoft plonge de 8,63% après avoir annoncé le placement d'environ 500 millions d'euros d'obligations convertibles en actions.

Dans les autres secteurs, easyJet gagne 3,35% après avoir annoncé un bénéfice pour 2023 conforme aux attentes des analystes, à la suite d'une année marquée par une forte demande. La compagnie aérienne a cependant prévenu que la pandémie de COVID-19 continuait de peser sur ses perspectives.

N. K.

Matières premières Les marchés sous pression

Les marchés des matières premières étaient en baisse hier mardi, dans un contexte d'incertitude sur l'évolution de l'inflation dans la zone euro et aux Etats-Unis. Les investisseurs attendent la publication des indices des prix à la consommation jeudi et vendredi, qui pourraient avoir un impact sur les politiques monétaires des banques centrales.

Les prix de l'énergie sont les plus affectés par le repli des matières premières, avec un recul de 1,5% du pétrole brut WTI à 77,32 dollars le baril et de 1,4% du gaz naturel à 4,87 dollars le million de BTU. Les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et la demande hivernale soutiennent toutefois les cours, qui restent proches de leurs plus hauts niveaux depuis plusieurs années.

Les métaux précieux résistent mieux à la baisse, avec un léger recul de 0,1% de l'or à 1 978,40 dollars l'once et une hausse de 0,2% de l'argent à 23,76 dollars l'once. Les métaux précieux profitent de leur statut de valeur refuge en cas de turbulences sur les mar-

chés financiers.

Les métaux industriels sont également en recul, avec une baisse de 0,8% de l'acier à 1 020 dollars la tonne et de 0,6% du cuivre à 9 542 dollars la tonne. Les métaux industriels sont pénalisés par le ralentissement de la demande chinoise, le premier consommateur mondial de ces matières premières.

Les produits agricoles sont également en baisse, avec un recul de 1,2% du café à 2,18 dollars la livre et de 0,9% du sucre à 19,88 cents la livre. Les produits agricoles sont affectés par les perspectives de récoltes abondantes dans les principaux pays producteurs.

Les matières premières pourraient rebondir si les données d'inflation se révélaient inférieures aux attentes, ce qui soulagerait les craintes d'un resserrement monétaire anticipé. Les matières premières pourraient également profiter d'une reprise de la croissance économique mondiale en 2024, après la crise sanitaire liée au COVID-19.

N. K.

Europe Les marchés dans le rouge

Déjà en recul hier, les Bourses européennes s'affichent dans le rouge. Les investisseurs prendront connaissance au cours de la semaine d'indicateurs clés avec l'inflation aux Etats-Unis et en zone euro, jeudi. Ces statistiques seront particulièrement scrutées avant les décisions de la Fed et de la BCE, les 13 et 14 décembre. En France, la confiance des ménages s'améliore en novembre mais demeure relativement dégradée. Coté valeurs, Atos décroche de nouveau en Bourse après son point de marché. Vers midi, le CAC 40 perd 0,50% à 7 228,82 points et l'Eurostoxx 50 0,43% à 4 335,67 points.

Easyjet décolle de 3,09% à 417,50 pence à la Bourse londonienne après avoir annoncé son premier bénéfice annuel depuis la pandémie de Covid-19. La compagnie aérienne à bas coûts estime que ce résultat a été atteint «principalement en raison de la vigueur des prix, de l'augmentation de la capacité de vol, de l'amélioration des facteurs de

remplissage et de la croissance continue des vacances EasyJet». Elle annonce que ces succès permettent de proposer un dividende ordinaire de 4,5 pence par action soit «10% du bénéfice global après impôts».

Deuxième plus forte baisse de l'indice SBF 120, Atos se replie de 6,58% à 5,85 euros après avoir connu une séance des plus compliquées hier (-10,13%). Le groupe technologique a fait un point de marché ce mardi, indiquant notamment dans un communiqué qu'il était en négociations exclusives avancées avec EPEI, le fonds de l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky, pour modifier et simplifier certains termes de la cession envisagée de Tech Foundations. «Le groupe communiquera en temps voulu sur l'issue de ces discussions».

Plus fort repli de l'indice SBF 120, Ubisoft chute de 6,70% à 27,45 euros. L'éditeur de jeux vidéo a indiqué ce mardi qu'il avait réalisé avec succès le placement d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en

actions nouvelles ou existantes (Océane) à échéance 2031 par voie d'offre publique destinée à des investisseurs qualifiés, pour un montant nominal de 494,5 millions d'euros.

Les chiffres macroéconomiques En novembre 2023, la confiance des ménages s'améliore, mais demeure relativement dégradée. À 87, l'indicateur qui la synthétise augmente de 3 points. Il reste bien au-dessous de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2022).

La masse monétaire M3 a reculé de 1% en octobre en rythme annuel en zone euro après avoir enregistré une baisse de 1,2% en septembre. Elle était attendue en repli de 0,9%.

Aux Etats-Unis, l'indice S&P Case-Shiller des prix immobiliers en septembre sera publié à 15h00 tandis que l'indice de confiance des consommateurs du Conférence Board en novembre sera dévoilé à 16h00.

Vers midi, l'euro est stable à 1,0954 dollar.



Interconnexion électrique entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye

Une nouvelle étape vers l'intégration énergétique du Maghreb

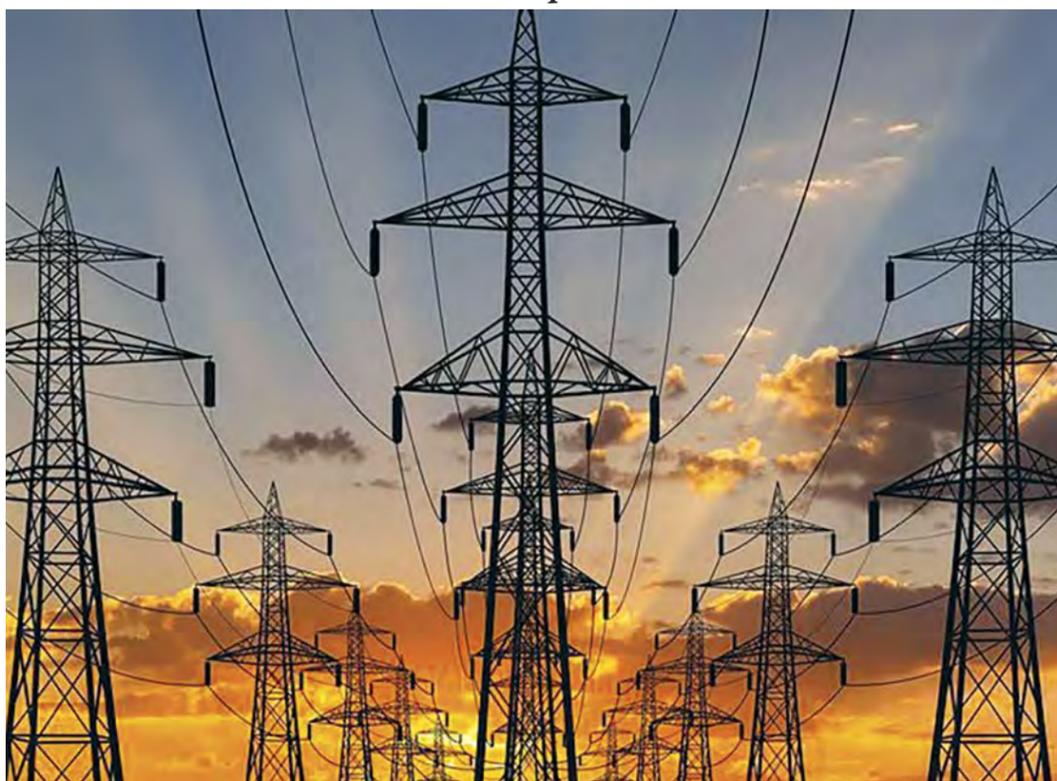
Par Amel Sadaoui

Selon un communiqué de la Société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), une réunion technique préliminaire a eu lieu en ligne, le 20 novembre 2023, entre les représentants des sociétés d'électricité de Tunisie, d'Algérie et de Libye, afin de coordonner les modalités de l'expérimentation. La même source indique que le PDG de la STEG, Fayçal Trif, et le directeur général adjoint, Nébib Chtourou, ont également effectué une visite au Centre national du pilotage du système électrique à Radès, pour suivre le déroulement de l'opération. Selon les explications fournies, «l'interconnexion électrique synchrone permet de synchroniser les fréquences des réseaux électriques des différents pays, afin de faciliter les échanges d'énergie et d'optimiser l'utilisation des ressources». «Elle offre également des avantages en termes de sécurité, de fiabilité et de réduction des coûts de gestion. Une deuxième expérimentation est prévue prochainement, en attendant le raccordement final des réseaux Tunisie-Libye», explique-t-on.

Le réseau maghrébin est interconnecté au réseau européen

Il est à noter que ce projet s'ajoute aux autres intercon-

L'interconnexion électrique synchrone entre les réseaux de transport d'électricité d'Algérie, de Tunisie et de Libye, qui a été testée avec succès du 21 au 22 novembre 2023, constitue une nouvelle étape vers l'intégration énergétique du Maghreb. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du Comité maghrébin de l'électricité (Comelec), créé en 1972, vise à développer les échanges électriques entre les pays de la région, qui disposent d'un potentiel de consommation de 136 TWh et d'une capacité de production de 33 000 MW.



nexions électriques existantes ou envisagées dans la région. En effet, le Maroc et l'Algérie

sont reliés par deux lignes de 400 KV et deux lignes de 225 KV, tandis que l'Algérie et la

Tunisie sont connectées par deux lignes de 225 KV. Le réseau maghrébin est également

interconnecté au réseau européen depuis 1997, grâce à deux câbles sous-marins entre le Maroc et l'Espagne, d'une capacité d'échange de 1 400 MW, et une troisième interconnexion avec l'Espagne est en phase d'études, pour porter la capacité globale de transit à 1000 MW. Enfin, il est important de signaler que l'interconnexion électrique synchrone entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye constitue un pas important vers la réalisation du projet d'un marché régional de l'électricité intégré et interconnecté avec celui de l'Union européenne, qui tarde à voir le jour depuis plusieurs années. Ce projet pourrait en effet, renforcer la coopération et l'intégration entre les pays du Maghreb, qui font face à des défis communs en matière de sécurité énergétique, de diversification des sources d'énergie et de transition vers les énergies renouvelables.

A. S.

Elle ambitionne de devenir un hub énergétique régional

L'Égypte veut exporter son énergie verte vers l'Europe

Un protocole d'accord a été signé récemment entre le Caire et une entreprise belge pour étudier la faisabilité d'un projet d'interconnexion électrique sous-marine. L'Égypte ambitionne, depuis déjà quelques temps, de devenir un hub énergétique régional et un fournisseur d'électricité propre pour l'Europe. Le pays dispose en effet, d'un fort potentiel en matière d'énergies renouvelables, notamment solaire et éolienne, qu'il souhaite valoriser sur le marché international.

Pour concrétiser cette vision, le Premier ministre égyptien, Mustafa Madbouli, a assisté jeudi 16 novembre à la signature d'un protocole d'accord avec la société belge Deme Group, spécialisée dans les solutions maritimes. L'objectif est de réaliser des études préliminaires pour un projet d'exportation d'électricité verte d'Égypte vers l'Europe, via une ligne de connexion sous-marine d'une capacité minimale de 2

gigawatts.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une coopération énergétique renforcée entre l'Égypte et le continent européen, qui manifeste un intérêt croissant pour les ressources renouvelables du pays africain, indique le ministère égyptien de l'énergie. Plusieurs entreprises européennes, dont le français EDF et le norvégien Scatec, ont déjà proposé des plans pour exporter de l'électricité d'Égypte vers l'Europe.

L'Égypte a également signé un accord avec la Grèce en octobre 2021, qui ouvre la voie à la construction d'une ligne sous-marine pour transporter l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables en Afrique du Nord vers l'Europe, le premier du genre en Méditerranée. Ce projet, considéré comme le plus grand et le plus important, devrait avoir une capacité comprise entre 2.000 et 3.000 mégawatts, selon les études en cours.

E. T.

Livraisons de gaz à la Chine

La Russie bat un nouveau record

Le géant russe de l'énergie, Gazprom, a battu un nouveau record de livraison quotidienne de gaz à la Chine, son principal partenaire commercial, via le méga-oléoduc Power of Siberia, qui relie les deux pays par la Sibérie orientale. La société a annoncé cette semaine avoir dépassé les obligations contractuelles quotidiennes et avoir fourni tous les volumes demandés par la China National Petroleum Corporation (CNPC).

En effet, le gazoduc Power of Siberia, d'une longueur de 3000 kilomètres, est le premier à acheminer du gaz russe vers la Chine. Il a été inauguré en décembre 2019 par les présidents Vladimir Poutine et Xi Jinping, lors d'une cérémonie par vidéoconférence. Il fait partie d'un accord historique de 400 milliards de dollars sur 30 ans entre Gazprom et CNPC, signé en 2014, qui prévoit la livraison de 38 milliards de mètres cubes de gaz par an à la Chine.

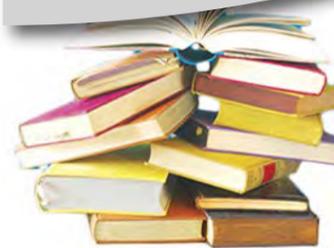
«Le 23 novembre, l'approvisionnement en gaz russe via le gazoduc Power of Siberia a une fois de plus dépassé les obligations contractuelles quotidiennes. En effet, Gazprom a livré tous les volumes demandés et a établi un nouveau record historique de livraisons quotidiennes de gaz à la Chine», a déclaré la société dans un communiqué sur sa chaîne Telegram. Selon Gazprom, la Chine achemine actuellement la majeure partie de son gaz russe via le

gazoduc, qui constitue la section orientale du projet de Route de l'énergie. La section occidentale, qui devrait traverser la Mongolie, est encore en cours de négociation, rappelle-t-on de même source, ce qui ouvre une autre voie à «la Route de l'énergie» qui vise à diversifier les exportations de gaz russe, qui dépendent largement du marché européen.

L'année dernière, la Russie a livré 15,5 milliards de mètres cubes de gaz à la Chine via la centrale électrique de Sibérie, soit environ 40% de la capacité annuelle du gazoduc. Le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak, estime que «les livraisons de gaz à la Chine par cette route atteindront 22 milliards de mètres cubes cette année», alors que Moscou continue de renforcer sa coopération énergétique avec Pékin.

Cela se produit au moment où la demande de gaz naturel en Chine augmente rapidement, en raison de la croissance économique du pays et de sa volonté de réduire sa dépendance au charbon, qui est la principale source de pollution atmosphérique. Selon l'Agence internationale de l'énergie, la Chine deviendra le premier importateur mondial de gaz d'ici 2025, devant le Japon, et le premier consommateur mondial de gaz d'ici 2030, devant les États-Unis.

A. S.



Par Arthur Guérin-Turcq

Par cette comparaison, l'anthropologue des techniques François Sigaut met en exergue «l'espèce d'utopie administrative qui s'exprime dans l'espace forestier» en France au XIXe siècle. Et c'est justement aux ressorts idéologiques et aux bases sociologiques de cette utopie qu'est consacré l'ouvrage de Kalaora et Poupardin, qui nous offre un essai d'anthropologie historique des agents de l'administration forestière française. Les auteurs débent l'introduction en rappelant que «les grands corps d'État ont joué historiquement un rôle important dans l'aménagement du territoire et dans les systèmes de représentations qui lui étaient liés» (p. 1). Les deux sociologues confirment ainsi l'idée de Sigaut selon laquelle «l'espace forestier [...] est un des lieux où les tendances les plus lourdes d'une société se donnent libre cours».

Kalaora et Poupardin bâtissent leur démonstration autour deux axes de recherche: l'étude du quotidien administratif et la sociologie historique du personnel forestier. Ces travaux de recherche entendent par-là contribuer aux objectifs scientifiques du Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF) qui documente notamment la dimension anthropologique des pratiques d'appropriation et d'exploitation de la forêt par les corps techniques de l'État.

Chaque article approche à sa manière les forestiers, autant dans leurs représentations du monde que dans leurs expériences vécues. Derrière l'impression d'un corps monolithique, les auteurs s'emploient à nous révéler les trajectoires des individus saisis dans les contradictions internes du grand projet transformateur de la forêt française. Le premier article souligne ainsi les liens entre le pouvoir politique et l'administration forestière en remontant à sa genèse: l'ouverture de l'École de Nancy en 1824 et la promulgation du Code forestier en 1827. Quant aux quatre autres articles, ils se centrent sur le quotidien des forestiers. Le deuxième article étudie par exemple les liens entre l'administration forestière et le Club alpin français, et d'autres associations qui valorisent davantage le paysage forestier que la ressource bois. Le troisième arti-

De la Restauration à la Belle Époque, de Bernard Kalaora et Denis Poupardin

Le corps forestier dans tous ses états

«Avec ses gardes au statut paramilitaire, son corps d'ingénieurs recrutés au concours et formés dans une Grande école, avec ses traditions, son idéologie et son immense méfiance pour tout ce qui n'est pas elle, l'administration des Eaux-et-Forêts aura certainement été pendant près de deux siècles ce que nous avons eu de plus semblable à l'administration chinoise d'ancien régime», écrit François Sigaut à propos des travaux socio-historiques publiés en 1988 par Kalaora et Poupardin, qui portaient sur le corps forestier français entre 1860 et 1940. Un tel commentaire donne un aperçu du présent ouvrage, un recueil de cinq articles écrits pour leur part entre 1981 et 1984, et publiés pour la première fois en 2023.

Bernard Kalaora et Denis Poupardin

Le corps forestier dans tous ses états

De la Restauration à la Belle Époque



Préface de Raphaël Larrère

L'Harmattan

LOGIQUES SOCIALES

cle s'appuie ensuite sur un matériau d'archives originales, constituées des carrières d'anciens élèves de l'École de Nancy, afin d'analyser les critères de promotion au sein du corps. Le quatrième chapitre étudie les nécrologies parues dans la Revue forestière française pour caractériser les vertus que les dirigeants de l'administration forestière attendent de leurs subordonnés. Enfin, le cinquième chapitre tente de dégager «les appréciations administratives portées sur les agents forestiers» (p. 171). L'objectif est de souligner les conditions de vie des forestiers, souvent difficiles, comme le prouve le changement régulier d'affectation ou l'habitat précaire des cabanes forestières. Se des-

sine alors le portrait d'une administration très exigeante vis-à-vis de ses agents.

Car c'est à l'avènement d'une forêt moderne que se battent sans relâche ces «entrepreneurs de morale», au sens de Becker. Dans le deuxième chapitre, Kalaora et Poupardin nous rappellent les efforts de l'administration forestière pour diffuser le discours des bienfaits de la forêt et des méfaits du déboisement. Les ingénieurs forestiers réussissent d'ailleurs à obtenir un réel pouvoir d'influence sur l'aménagement de l'espace rural français au XIXe siècle comme le prouve l'adoption des lois de reboisement de montagne en 1860 et de restauration de terrain de montagne (RTM) en 1881. Avec le temps,

les forestiers construisent une rhétorique efficace, reposant en particulier sur le catastrophisme de l'érosion des sols, un phénomène pourtant peu perçu comme un problème public à l'époque. En rendant visible l'invisible, les forestiers parviennent à convaincre les gouvernants de l'Empire puis de la République d'intervenir en faveur du reboisement. Cette «emphase forestière» sur la nécessaire plantation d'arbres fait évidemment écho aux discours contemporains des institutions pour la protection de l'environnement et des entreprises du marché de l'adaptation climatique.

L'intérêt du recueil est de montrer un groupe social traversé par des tensions multiples, en particulier entre la base et son élite. Pourtant, les grandes controverses forestières ressortent peu dans les archives présentées par Kalaora et Poupardin. L'administration forestière à laquelle est attachée l'École de Nancy promeut le modèle de la forêt monospécifique équienne, soit une forêt composée d'une seule essence et dans laquelle les arbres ont le même âge. Or, au XIXe siècle, des forestiers comme Adolphe Gurnaud ou Roger Ducamp, de l'École de Nîmes, militent pour le taillis sous futaie et des forêts aux essences mélangées. Cette opposition se retrouve aujourd'hui encore entre d'une part la sylviculture productiviste de la filière-bois, et d'autre part la sylviculture jardinée promue notamment par l'association Pro-Silva, qui rassemble les forestiers pratiquant une sylviculture à couvert continu, c'est-à-dire sans coupes rases.

Les discours officiels des forestiers du XIXe siècle expriment le sentiment de transcendance que procure le fait d'être au service de la forêt. Avec l'absolu comme raison d'être, les forestiers se font thaumaturges car ils ne «peuvent être assujettis aux besoins contingents de la société» (p. 188). La fétichisation de la forêt trans-

forme l'espace-temps des forestiers: le long terme gouverne, l'argent n'a pas d'importance, seule compte la conquête forestière des terres et des esprits. Les forestiers apparaissent, de façon paradoxale, à la fois conservateurs et émancipateurs, d'où l'importance de la sacralisation de la forêt, qui permet à l'administration forestière de se donner l'image d'un corps solide et sans faille. Or, comme le montrent Kalaora et Poupardin, si le corps est si prompt à exprimer son exaltation pour la forêt, il est beaucoup plus discret sur les conditions matérielles d'exercice du métier de forestier. Derrière un discours souvent idéaliste, les sociologues mettent en lumière les ambivalences d'une administration qui ferme les yeux sur les entorses des agents à son code de conduite, et qui peut se réapproprier des pratiques à l'origine contestées. Il en ressort un corps forestier qui sort «de son splendide isolement pour découvrir les vertus de la transaction et du compromis» (p. 9). La publication de l'ouvrage de Kalaora et Poupardin, plus de trente ans après l'écriture des textes, peut paraître anachronique au regard de l'évolution de l'actuel Office National des Forêts (ONF), désormais structuré selon les réformes du New Public Management ayant entraîné une recomposition de l'identité collective du corps forestier, qui n'adhère que partiellement aux impératifs commerciaux». Après un certain silence dans le domaine, de récents travaux documentent les transformations sociologiques du métier d'ingénieur forestier qui se fait «gestionnaire» au service de la transition environnementale. La publication de cet ouvrage est donc essentielle car elle éclaire les chercheurs en sciences humaines désireux de mieux comprendre les mutations contemporaines dans l'administration forestière française.

ECO TIMES
Quotidien Algérien de l'Économie

Édité par SARL SALYA.COM, au capital social de 1.000.000,00 DA
Agrément n° : 63/20

ISSN : 2716-8476

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Lyazid KHABER

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : d.publication@ecotimesdz.com

REDACTION

E-mail : redaction@ecotimesdz.com

DIRECTION

E-mail : administration@ecotimesdz.com

SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com

PUBLICITE

Pour toute publicité, s'adresser à

l'Agence Nationale de Communication et de Publicité (ANEP)

Alger : 1, Avenue Pasteur

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

Programme : agence.regie@anep.com.dz

IMPRESSIION

Société d'impression d'Alger (SIA)

Zone industrielle -Alia Bab Ezzouar -

Alger

DISTRIBUTION

Media distribution

Quotidien édité par la SARL
SALYA.COM

Salya.com
COMMUNICATION ÉDITION & PUBLICITÉ

Maison de la Presse Tahar Djaout, B n° 16 - 01, Rue Bachir Attar - Place du 1er mai - Alger

RC : 16/00-1043189 B16 / NIF :

001616104318909 / NIS : 0 016

1621 02067 56 / N° d'article :

16214101662 / RIB : 038 01602

0011419001 24 / Salam Bank

Agence de Bab Ezzouar - Alger

Email : salyacomdz@gmail.com /

Site Web : www.salya-dz.com

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de BATNA
Daïra de Merouana
Commune de Merouana
N° Fiscale : 095705049055717

**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° : 07/2023**

Un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales est lancé par le P/A.P.C de Merouana pour :
l'approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires pour l'année 2024 ;

- LOT N° 01 : Viandes et les œufs.
- LOT N° 02 : Denrées alimentaires.
- LOT N° 03 : Légumes et fruits.
- LOT N° 04 : Pain.

Les entreprises, les commerçants et les artisans spécialisés dans ce domaine et intéressés par le présent avis ; peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des finances et de comptabilité de L'A.P.C. contre le paiement de 2.000.00 DA. Auprès du trésorier des communes.

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

I - Contenu du dossier de candidature :

1. La déclaration de candidature dûment remplie, signé et caché.
2. La déclaration de probité dûment remplie, signé et caché.
3. Copie de statut de l'entreprise s'il ya lieu.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.
5. Copie du registre de commerce électronique ou carte d'artisan du soumissionnaire.
6. Copie du Numéro d'identification fiscale (NIF).
7. Copies des attestations de mise à jour CNAS (s'il ya lieu) + CASNOS (en cours de validité).
8. L'extrait du casier judiciaire du signataire de la soumission pour la personne physique ou le directeur gérant lorsqu'il s'agit d'une société (copie originale).
9. Copies des attestations C20 pour connaître le type d'activité pratiquée.
10. Capacités techniques : moyens humains, matériels et références professionnelles (pour usage au besoin).

II - Contenu de l'offre Technique :

1. La déclaration à souscrire dûment remplie, signé et caché.
2. Engagement de délai de livraison.
3. Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique : mémoire technique justificatif inscrit dans le cahier des charges.
4. Le cahier des charges signé et caché, portant à la dernière page la mention « lu et accepter ».

III - Contenu de l'offre financière :

1. Lettre de soumission.
2. Bordereau des prix unitaires.
3. Détail quantitatif et estimatif.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière, chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière ». Les trois enveloppes sont mises dans une enveloppe anonyme, et doit être adressée à monsieur le P/A.P.C de Merouana comportant la mention ((à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - Appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales n° : 07/2023: approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires pour l'année 2024)).

Le dépôt des offres sera le dixième jour de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux à 10H00.

L'ouverture des plis sera la même journée à 10H00 au siège de l'A.P.C de Merouana (salle des réunions).

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 100 jours.

Eco Times du 29/11/2023

Anep N° 2316 028 980

Salya.com
COMMUNICATION EDITION & PUBLICITÉ

votre partenaire en communication

SALYA.COM est une agence de communication multidisciplinaire spécialisée dans les solutions de communication événementielle, digitale, écrite et graphique. Elle se charge de superviser vos événements d'entreprise, scientifiques et culturels et de réaliser vos différents supports de communication (print, site internet, stand d'exposition, film d'entreprise). Ses services sont divers et apportent des solutions personnalisées suivant la demande du client.

Son offre est variée, tant elle intervient dans les différents domaines inhérents à la communication institutionnelle et d'entreprises, à savoir l'événementiel, le digital, l'audio-visuel et l'organisation de foires, d'expositions et d'événements commerciaux et économiques.

Pour vos petites annonces

Faire-part, félicitations,
condoléances, pensées...

Ou encore

Si vous êtes particulier,
notaire, huissier ou commissaire
aux comptes

Pour toutes vos annonces légales

Certificat de possession,
création de société, perdu-trouvé,
enquêtes de commodo incommodo...

Le Quotidien  **ECO TIMES**
Quotidien Algérien de l'Economie

Vous offre un espace idéal
pour toutes vos insertions à des tarifs
concurrentiels.

Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de Publicité (ANEP)

ALGER : 1, avenue Pasteur

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

E-Mail : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz

Adressez-vous à notre service commercial et de publicité :

Maison de la Presse Tahar Djaout,

B n° 16 - 01, Rue Bachir Attar - Place du 1^{er} mai - Alger

Tel / Fax : 023.94.88.57 / Mobile : 0661.23.86.86

Email : sce.publicite@ecotimesdz.com

NB : les avis de décès sont publiés gratuitement

Pour vos insertion publicitaires



dans

ECO TIMES
QUOTIDIEN ALGÉRIEN DE L'ÉCONOMIE



SERVICE COMMERCIAL & PUBLICITE

Tel / Fax : 023.94.88.57

Mobile : 0661.23.86.86

E-mail : sce.publicite@ecotimesdz.com

salya.commercial@gmail.com



PUBLICITE
Pour toute publicité,
s'adresser à l'Agence Nationale de
Communication d'Édition et de Publicité
(ANEP)

ALGER : 1, avenue Pasteur
Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78 / 021 74 99 81
Fax : 021 73 95 59
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire

Sous le haut patronage du Président de la République
Monsieur Abdelmadjid Tebboune

Le Ministère de la Communication
Organise à l'Occasion de

La Journée Nationale de la Presse

**Le Prix du Président de la République
du Journaliste Professionnel**

1^{ère} édition



3 Décembre 2023